

18^e congrès de la profession comptable de Roumanie

Table ronde 2

“Les approches présentes de l’unité et de l’unicité de la profession comptable”

Paul Van Geyt

Expert IBR/IRE

3 et 4 septembre 2010

Introduction

- Image de la profession belge
- Points d'unité et d'unicité
- IFRS pour les PME?
- ISA pour tous les audits
- Simplification comptable
- Conclusions

Les professions du chiffre en Belgique

- Trois professions du chiffre
 - Trois Instituts:
 - Institut des comptables et des fiscalistes agréés
 - Institut des experts-comptables et des conseils fiscaux
 - Institut des Réviseurs d'entreprises
- Base statutaire = loi**

Qui fait quoi?

- Comptables → Faire la comptabilité
+ avis fiscaux
- Experts-comptables → Etablir les comptes annuels et consolidés
+ fonction d'avis
- Réviseurs d'entreprises → Audit légal des comptes (monopole)
+ autres mandats légaux
+ avis

Qui fait quoi? (2)

Comptables:

- Relation de confiance avec clients
- Rôle en faveur de nouvelles entreprises
- Récent: sociétés interprofessionnelles possible
- En temps de crise: expertise et qualité des services
= valeur ajoutée + créativité
- Formation professionnelle dans toutes les matières
- Simplification administrative: e-government

Qui fait quoi? (3)

Experts-comptables:

- Contrôle de qualité systématique récent
- Nouvelle norme de formation permanente
- Augmentation de la communication avec les membres
- Simplification administrative: fiscalité, XBRL, e-government
- Formation IFRS poussée

Qui fait Quoi? (4)

Réviseurs d'entreprises:

Mandats légaux:

- Contrôle légal des comptes
- Autres par la loi: apport en nature, fusions, squeeze out etc.
- Règles spéciales: secteur financier, fraude, audit environnemental

Autres fonctions limitées par les règles déontologiques, surtout l'indépendance!

Avis et représentation en fiscalité: pas comme tâche principale et indépendance

Points d'unité et unicité

- Information financière
- Régulation de la responsabilité uniformisée
- Supervision publique: Conseil Supérieur des Professions Economiques (CSPE) et pour les réviseurs: CSPE + CDTI
- Efforts continus pour la qualité professionnelle

Points d'unité et unicité(2)

- Encore plus de coopération :
 - points de vues communs: comptabilité, fiscalité, droit des sociétés, gouvernance d'entreprises, etc.
 - IRE et IEC réunis dans le même bâtiment depuis fin août 2010
 - examen: diversité des connaissances
 - regroupement des professionnels dans des réseaux multidisciplinaires
 - intérêt accru pour l'information non financière

IFRS pour tous?

But : comparabilité des états financiers en Europe!

Questions :

- Comment? Adaptation des directives ou nouveau référentiel?
- Si IFRS: plus de coûts?
- Trop compliqué pour PME?
- Quid PME voulant travailler dans d'autres pays?

IFRS pour tous?(2)

Souhaite-t-on un seul
référentiel comptable en Europe?

Un choix s'impose !

IFRS pour tous? (3)

Choix = dilemme entre:

- complexité IFRS pour PME
- communication financière de qualité
- simplification administrative
- solution la moins onéreuse
- comparabilité des comptes et informations financières

IFRS pour tous? (4)

Si oui !

- **Nécessité d'informer** les professionnels et les clients: à temps et de manière efficace!!
- **Formation: en profondeur:**
 - donner les explications nécessaires des normes
 - convaincre l'importance de la qualité de l'information financière
 - démystifier et atténuer la crainte du changement

IFRS pour tous? (5)

- **Relation comptabilité-fiscalité:**
 - Le plus important?
 - Image fidèle des comptes annuels?
 - Adapter la relation comptabilité-fiscalité (ne pas l'interrompre): tenir compte des différences entre le résultat comptable et le résultat fiscal?

Attention: neutralité de l'opération!!!

ISA pour tous les audits?

Passage aux ISAs en Belgique décidée!

- Pour l'audit des entités d'intérêt public: comptes 2012
- Pour toutes le autres: comptes 2014
- Evaluation le 15 décembre 2011 en fonction des évolutions européennes et belges
- Adaptation au contexte juridique belge
- Programme d'accompagnement

Simplification du droit comptable

- Proposition UE: micro-entités (ME)
- Conséquences en Belgique
- Proposition alternative de compromis: pas de solution nationale mais européenne
- Simplification des comptes pour les ME mais avec un schéma européen harmonisé
- But : ne pas perdre la transparence financière

Conclusions

- **Pour les professions:**
 - Coopération accrue des professions
 - Professions du chiffre: un contrôle public
 - Garantie de qualité professionnelle
 - Solution développement des connaissances professionnelles: coopération professionnelle

Conclusions (2)

- **Si IFRS pour PME=**
 - simplification de la norme
 - examen et solution relation comptabilité-fiscalité
 - période de transition suffisamment longue
 - éventuel: choix libre pendant une période
 - augmentation importante des efforts de formation pour professionnels et entreprises
 - usage XBRL en faveur de la comparabilité UE

Conclusions (3)

- **Application des ISA:**
 - Augmentation de la formation
 - Préparation des firmes d'audit: aide et soutien par l'Institut professionnel
 - Préparation des contrôles de qualité

Conclusion finale

Le changement n'est pas encore terminé!!

Ce n'est que le début!

Adaptons-nous au mieux!

La qualité de notre service est primordiale!

Merci pour votre attention!